

# COMMUNE DE BIGUGLIA

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

**Du 31 août 2020**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	22	29

L'an deux mille vingt, le trente et un août, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : Le 24 août 2020

Secrétaire de séance : TOMASI Noël

**Présents** : BELTRAN Muriel – BENIGNI Dominique – BENIGNI Patricia – CAPPELLARO Jérôme -EIDEL-GUIDICELLI Patrick – GAROBY Maria – GIABICONI Jean-Charles - GIGON Patrick – GIORDANO Pascale – LEONELLI François – LOPES-BARROSO Jessica – LUCCHETTI François-Marie – MACRI Thérèse – PINDUCCI Marjorie – RAO Frédéric – RACHID Moustapha - RISTICONI Georges – RISTICONI Jacqueline – SAROCCHI Marie-Noëlle - TOMASI Noël – TORRE Claudia – VALDRIGHI Jean-Pierre.

**Absents excusés** : ALBERGHI Arianne (donne pouvoir à BENIGNI Dominique) - CRUCIANI Christelle (donne pouvoir à RISTICONI Georges) – DEGERINE Antoine (donne pouvoir à TOMASI Noël) – MASSONI Marylin (donne pouvoir à GAROBY Maria) - OLIVESI Laetitia (donne pouvoir à EIDEL-GUIDICELLI Patrick) - POLI Paul (donne pouvoir à RAO Frédéric) — TOTH Pascale (donne pouvoir à PINDUCCI Marjorie)

### Délibération N° 53 -31-08-20

**Création de 2 nouveaux postes permanents d'agents titulaires au grade et dans la catégorie d'Adjoint administratif principal de 1<sup>è</sup> classe**

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il peut se prononcer, conformément au Code général des collectivités territoriales et à la législation en vigueur en la matière (loi et décrets en vigueur notamment), pour la création de deux postes au sein des services de la commune afin de permettre la montée en grade de deux agents communaux :

- 2 postes « d'Adjoint administratif principal de première classe »

Pour cela, vu la législation et notamment les lois et décrets en vigueur en la matière et vu l'avis favorable du comité technique du 23 juillet 2020,

Il est donc demandé au conseil de se prononcer pour créer 2 postes d'adjoints administratifs principaux de première classe titulaires permanents pour 35 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal ouï l'exposé de son Président à ce sujet et après avoir délibéré,

- Décide :

D'accéder à la proposition de Monsieur le Maire en créant deux postes d'adjoints administratifs principaux de première classe titulaires permanents pour 35 heures hebdomadaires,

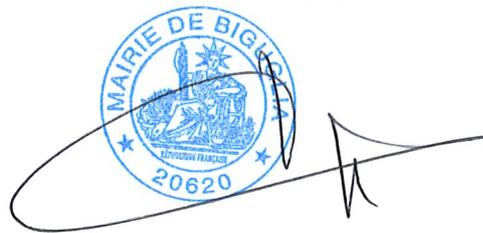
Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20200911-53-31-08-2020-DE  
Date de télétransmission : 11/09/2020  
Date de réception préfecture : 11/09/2020

D'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés et les charges sociales s'y rapportant au budget de la commune, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

VOTE A L'UNANIMITE.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE DE BIGLOS" at the top, "20620" at the bottom, and a central emblem featuring a figure on horseback. The signature is a stylized, cursive mark.